

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	14^{ème}
Nom de site	RUE TEXEL	Numéro	751221
Adresse du site	42, rue de l'Ouest	Hauteur	R + 6 (19 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Deux autres opérateurs présents sur le site BT et Free (60°, 170° et 300°).		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/04/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	02/06/2020
Historique et contexte	Version précédente validée à la CCTM du 11/10/2013

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 5,20 m	Tilts (degrés)	3° à 10°
Estimation	0° < 5V/m ; 120° < 5V/m ; 240° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (19 m)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	23,30 m

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>	

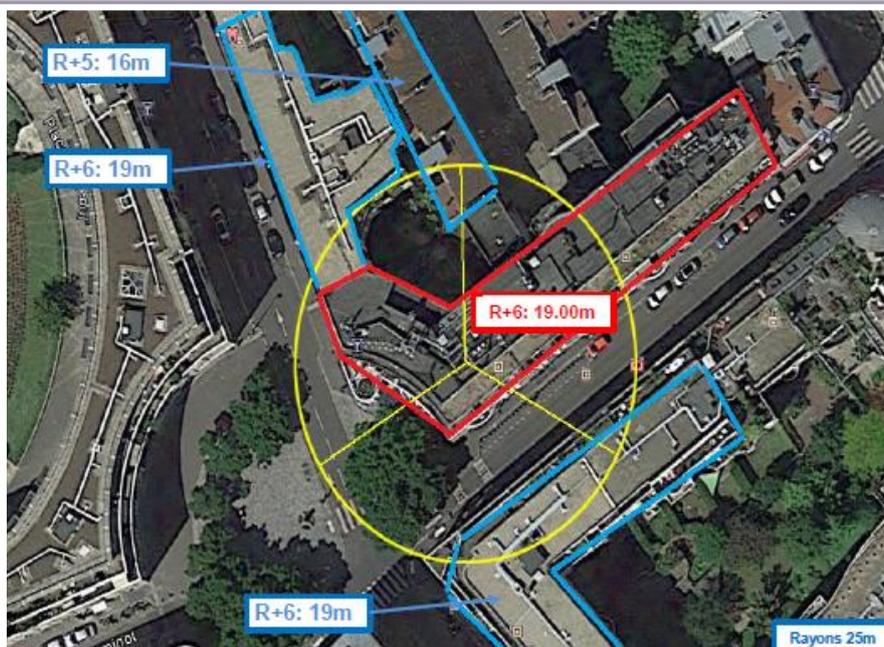
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
BAT PETITE ENFANCE	14, Rue Jules Guesde 75014 PARIS	8m	NON	98,6m	1,5 V/m
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	71 Rue de l'Ouest 75014 PARIS	11m	OUI	85m	4,1 V/m
CRECHE COLLECTIVE	5, Rue Guilleminot 75014 PARIS	11m	OUI	60m	2,9 V/m
ECOLE MATERNELLE	69 Rue de l'Ouest 75014 PARIS	20m	OUI	77m	4,6 V/m

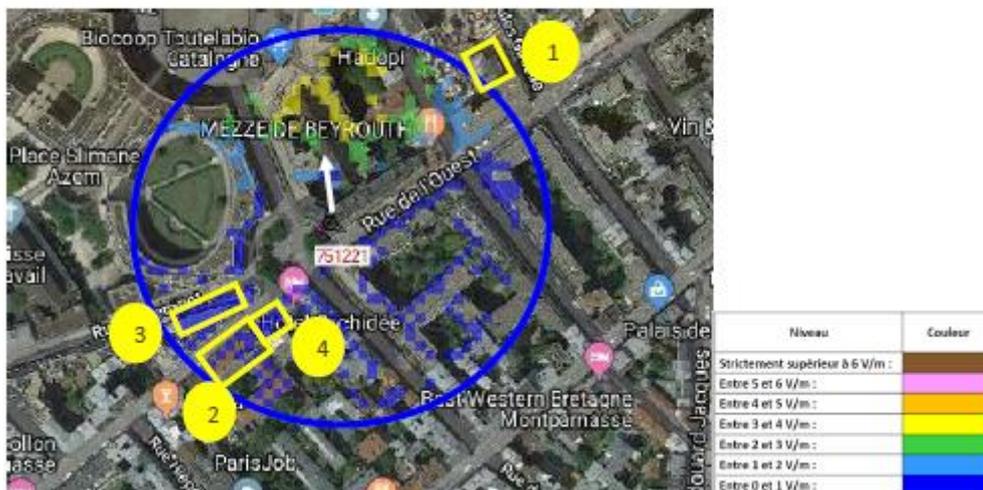
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

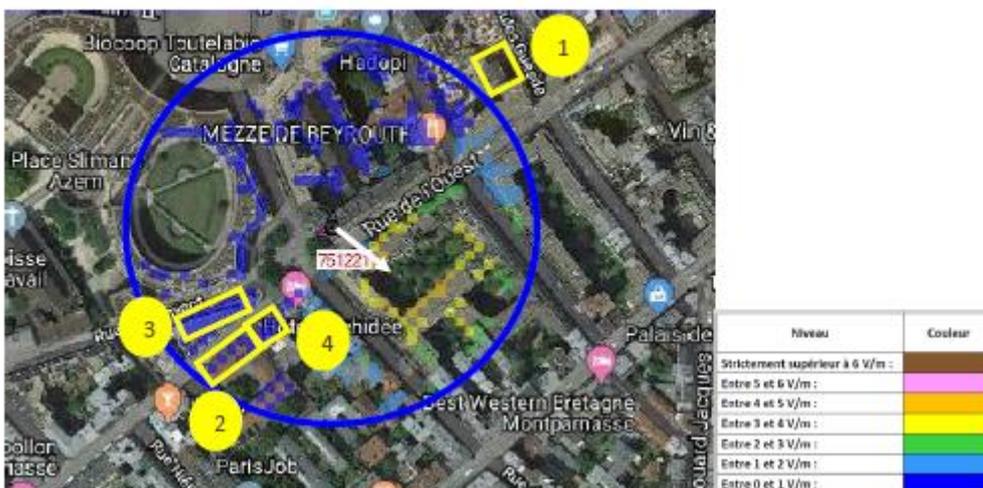


Simulation et conformité au seuil de la Charte

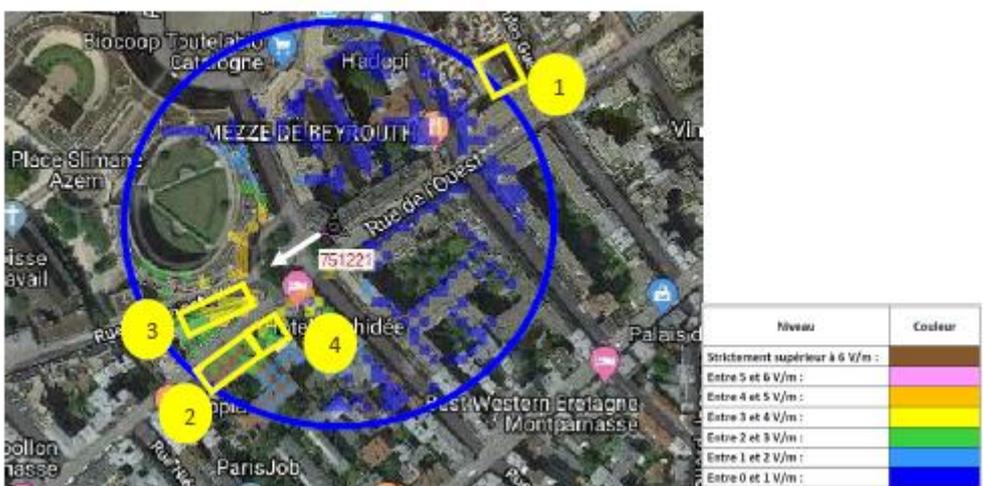
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 20 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	Entre 4 V/m et 5 V/m	Entre 4 V/m et 5 V/m	Entre 4 V/m et 5 V/m
Hauteur	20 m	21 m	21 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 120°



AZIMUT 240°

